

LA FEMME ET LA RÉUNION DE L'ÉGLISE (Donald Norbie)

Le rôle de la femme dans le monde occidental a considérablement changé au cours des cent dernières années. Alors qu'elle était autrefois une citoyenne de seconde classe sans droit de vote, elle possède maintenant une totale liberté de voter et de se présenter aux élections. Dans une large mesure, cette liberté a aussi été transposée dans le monde des affaires et dans d'autres domaines. Sans nier qu'il existe encore des inégalités, on peut dire que la libération des femmes a fait du chemin.

Dans ce texte, nous nous pencherons sur le sujet du rôle de la femme dans l'église. Là aussi, les églises ont fortement ressenti le courant de notre époque. De nombreux changements ont été faits dans les grandes dénominations. Les femmes sont ordonnées pour le ministère et certaines sont actives comme officiers dans la hiérarchie nationale. De plus en plus des rôles de leadership sont pris par des femmes dans des congrégations locales. Peut-être qu'il est temps de réétudier la Bible et de réévaluer la situation des femmes dans l'église.

Les religions païennes de l'Antiquité encourageaient le leadership des femmes. Il était commun de voir des Prêtresses. Ce fut le cas, à la fois, des cultes publics et des religions à mystères.¹ Le judaïsme a rompu avec cette pratique. Moïse, sous Dieu a établi le sacerdoce pour servir dans le tabernacle. Il ne comprenait que des hommes (Lév. 8). Il n'y avait pas de prêtresses en Israël.² Cela ne veut pas dire que les femmes étaient exclues du culte public. Elles participaient aux fêtes nationales et étaient considérées comme étant dans une relation d'alliance avec l'Éternel (Exode 19: 7, 8; Deut. 29:10-13). Elles avaient une valeur égale aux yeux de Dieu et elles étaient couvertes par le même sacrifice le jour de l'expiation.

Mais dans le culte public leur rôle en était un de soutien silencieux plutôt qu'un rôle articulé, visible et de premier plan. Certaines femmes ont aidé avec le travail à la porte du tabernacle (Exode 38:8). Des miroirs donnés par des femmes ont été fondus pour fabriquer la cuve d'airain, un monument témoignant de leur altruisme et leur dévouement.

Hormis le culte public, leurs activités étaient moins restreintes. Parfois Dieu, dans Sa souveraineté, a suscité des femmes pour transmettre son message. Il y avait des prophétesses au temps de l'Ancien Testament. Parmi celles-ci étaient Miriam (Exode 15:20), Débora (Juges 4:4), et Hulda (II Rois 22:14). Mais même là, il y avait une attitude discrète. Il n'y avait aucune volonté de leadership et toujours une tentative d'encourager les hommes à prendre un rôle de premier plan. Voir, par exemple, le récit de Débora et Barak (Juges 4:4-10). Le ministère de Débora était plus sur le plan personnel, certainement pas de diriger la congrégation dans un culte d'adoration.

À l'époque du Seigneur Jésus, le temple d'Hérode dominait Jérusalem et toute la vie religieuse juive. Ses murs de marbre blanc éclatant s'élevaient au-dessus de la ville, comme des montagnes enneigées, selon Flavius Josèphe. Ses diverses cours et terrasses s'élevaient en paliers jusqu'au sanctuaire lui-même. Il fallait passer d'abord par la cour des Gentils. De sévères mises en garde étaient affichées avertissant que les Gentils ne pouvaient aller plus loin. Puis venait la cour des femmes, dans laquelle les femmes comme les hommes pouvaient entrer. Ensuite, on montait de nouveau pour accéder à la cour intérieure, la cour d'Israël, et enfin autour du sanctuaire lui-même, la cour des prêtres.³ Dans la cour intérieure, seul les hommes pouvaient exercer un ministère.

La synagogue était une institution familière au temps du Nouveau Testament. Lorsque le temple fut détruit par Nébucadnetsar en 586 avant JC, les Juifs ont été dispersés en exil. Afin de préserver leur foi et le culte, ils ont construit des synagogues pour leur rassemblement (de sunago - de mener ensemble). Dans les synagogues les femmes étaient assises dans des endroits spécifiques, souvent des galeries, et elles étaient habituellement cachées par un voile du regard des hommes. Elles ne prenaient aucun rôle de direction audible lors des rencontres dans la synagogue.⁴ Il s'agissait plutôt d'un rôle d'apprentissage. C'est là le contexte de l'époque de Jésus et des apôtres. Edersheim a dit: «... la synagogue devint le berceau de l'église.»⁵ Ses pratiques étaient souvent formatives pour les églises primitives.

Cela ne veut pas dire qu'il ne pouvait y avoir eu une rupture radicale avec la coutume de synagogue. Il y avait un nouveau départ dans de nombreux domaines. Le septième jour a été déplacé par le premier comme jour de repos et de culte (1Cor. 16:2; Actes 20:7). La Pâque a fait place au repas du Seigneur comme le mémorial de la délivrance (1Cor. 5:7). D'autres fêtes ont été mises de côté comme étant trop distinctement juive pour avoir une signification pour les croyants Gentils (Colossiens 2: 16, 17). Tous ces éléments et tout le système sacrificiel ont trouvé leur accomplissement dans le sacrifice de Christ. L'ombre a cédé la place à la réalité vivante (Hébreux 10:1).

La question que nous voulons examiner ici est de savoir si oui ou non l'Eglise primitive a fait une rupture radicale avec la pratique de la synagogue et du temple concernant les femmes. Dans leurs réunions publiques comme congrégation juive, les femmes adoptaient une attitude d'apprentissage silencieux. Était-ce la pratique de l'Eglise primitive?

Ceci, bien sûr, n'a aucune incidence sur la valeur personnelle de la femme ou de son acceptation par Dieu. Elle est autant à l'image spirituelle de Dieu qu'est l'homme (Genèse 1:27). Elle partage avec l'homme le mandat de gouverner le monde pour Dieu (Genèse 1:28). Les deux, la femme et l'homme, sont tombés dans le péché et la rébellion et en partagent les conséquences amères (Genèse 3). Les deux sexes doivent venir à Dieu par le même Sauveur et de la même manière. Les deux sont égaux au plan spirituel devant le Dieu d'amour.

«Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus Christ.»(Gal. 3:28)

Au salut, les femmes reçoivent le même Saint-Esprit que les hommes (I Cor 12: 12, 13). Elles sont incorporées dans le corps de Christ, animées et douées par l'Esprit de Christ. Chacune a des dons spirituels et la responsabilité de les développer au maximum pour la gloire de Dieu (1Cor. 12:7). Il leur est commandé d'enseigner aux femmes (Tite 2: 3-5). Elles sont bénies par l'impact spirituel qu'elles ont sur leurs enfants (II Tim 1:5; 3:14, 15). Comme Priscille, elles peuvent participer au ministère spirituel de leurs maris. Si leurs maris doivent être responsables d'Eglises, leur soutien et leur force sont essentiels (1Tim. 3:4).

Les femmes pieuses sont comme des colonnes de force pour l'Église de Dieu. Mais quel est leur rôle dans les réunions publiques de toute l'assemblée? Trois passages des Ecritures sont cruciales ici: 1Corinthiens 11:2-16 et 14:34-36; 1Timothée 2:8-15. Nous les examinerons dans l'ordre inverse donné ici.

1Timothée 2:8-12

Ces instructions ont été données pour les réunions publiques de l'église vers la fin de la vie de Paul et couvrent le sujet de la prière, le vêtement de la femme, et la place des femmes dans le service. Ces instructions ne s'appliquent pas à l'adoration dans le foyer. Lorsqu'il y a un rassemblement de l'église, les mâles (andras) sont exhortés à conduire dans la prière. Le terme spécifie les mâles en contraste avec le terme générique pour l'humanité (anthropos, V. 1).

"Cette différence n'est pas ressentie en anglais (ou en français). Mais dans le Grec c'est clair. Seuls les hommes et aucune femme quel qu'elle soit ne doit prier lors du culte public de la congrégation. "⁶

"Saint Paul, dans ses directives concernant le service pour Dieu dans les assemblées chrétiennes, suit ici la coutume de la Synagogue juive, où les femmes n'avaient pas le droit de parler. "⁷

Avec ceci s'accordent Alford, White dans «Expositors Greek Testament», Meyer, le «Nouveau Commentaire Biblique» et de nombreux autres commentateurs. Paul insiste ensuite sur la modestie dans l'habillement de la femme. Cela peut être une réelle tentation pour la femme de s'habiller de façon non-moderne. Son attrait devrait découler de son caractère et de sa vie spirituelle et non de sa parure extérieure. En accord avec son rôle spirituel, elle ne doit pas attirer l'attention sur elle-même par un habillement frappant.

Paul passe ensuite au rôle général de la femme dans les réunions de l'église. *«Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission.» «Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence.»* Elle doit apprendre «en silence», qui est la définition de *hesuchia* selon Bauer.⁸ Le même mot est utilisé dans Actes 22:2. Cela signifie d'arrêter de parler. Son action est de se taire, l'attitude de la femme doit être subordonnée (en passe hypotage). Elle doit être complètement soumise au leadership masculin.

«Dans le culte public, il convient à la femme d'être silencieuse et soumise - cela fait partie de sa véritable dignité - ne pas essayer de prendre les rênes et de diriger l'homme»⁹.

Le commandement concernant le silence dans l'église semble absolu. Paul l'avait mentionné dans le contexte de la prière précédemment et maintenant il le mentionne dans celui de l'enseignement. Cette fois, il adopte une approche négative et met en garde contre l'enseignement : une activité, et un esprit d'autorité : une attitude. Le leadership masculin est clairement prescrit. Deux raisons sont données pour ceci: La priorité de la création d'Adam et la priorité de la séduction d'Eve (v.v. 13, 14). Encore une fois, notons que c'est pour les rassemblements publics de toute l'Église. La femme a sa sphère d'enseignement et de ministère (Tite 2), mais ce n'est pas sur des hommes. Pour cette exégèse s'accordent Alford, White, Meyer, Lenski, Ellicott et bien d'autres.

1Corinthiens 14:34, 35

«Que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi. Et si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leurs propres maris chez elles, car il est honteux pour une femme de parler dans l'assemblée.»

Tout d'abord, il y a un appel à la pratique universelle des églises. À Corinthe lors des réunions de l'église, il y avait eu un comportement très irrégulier. Au lieu d'ordre et d'édification, il y avait confusion et discorde.

Paul place dans la balance tout le poids de la coutume universelle de l'Église sur la situation. Apparemment, le comportement des femmes dans les réunions ajoutait à la confusion. Paul donne aux femmes un avertissement très pointu.

Le verbe de garder le silence est *sigao*. La signification est absolue: ne rien dire, garder le silence, se taire, de cesser la parole.¹⁰ Le verbe est utilisé dix fois dans le Nouveau Testament, chaque fois avec ce même sens.¹¹ Trois de ces occurrences se trouvent dans 1Cor. 14; versets 28, 30 et 34. Au verset 28, la personne qui parle en langue doit être silencieuse si aucun interprète n'est présent. Au verset 30, un prophète qui parle doit céder la place à un autre qui reçoit une révélation. Il doit arrêter de parler et garder le silence. Au verset 34, les femmes sont exhortées à être silencieuses. La sphère dans ce chapitre est le rassemblement de toute l'Église (v. 23).

Paul dit qu'elles ne sont pas autorisées à parler (*lalein*). Le verbe *laleo* signifie "parler" avec plus d'emphasis sur le mécanisme que sur le contenu du discours. Il est couramment utilisé pour les diverses formes de discours dans le Nouveau Testament grec. Seulement au ch. 14, il est utilisé 23 fois au sujet de langues, de prophétie et de la parole ordinaire. Ni le verbe, ni le contexte ne permettent de le traduire comme placotages ou ragots. Le chapitre traite de ceux qui s'adressent à toute la congrégation. Cette fonction est interdite à la femme. Évidemment, il n'est pas question du chant ici, étant une activité de toute l'assemblée, et ne pousse pas une seule personne dans la prééminence.

Paul continue alors en indiquant sur quelle autorité est fondé le rôle subordonné de la femme - "*comme le dit aussi la loi.*" Cette clause ne fait pas référence à *«il ne leur est pas permis de parler»*. La loi, que ce soit considéré strictement comme le Pentateuque ou plus généralement tout l'Ancien Testament, ne dit rien à propos de la conduite des femmes dans le temple. Elles n'étaient pas autorisées à l'intérieur de celui-ci. Il n'existe pas non plus, d'instructions pour le culte dans les synagogues ou les églises du Nouveau Testament. Celles-ci n'existaient pas alors.

Il fait référence à l'enseignement général des Écritures concernant le rôle subordonné de la femme. Après la chute Dieu dit à la femme: *«...tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi.»* (Genèse 3:16).

Ce même accent se voit à travers toute la Parole de Dieu. Et c'est à partir de ce principe général de subordination que Paul en déduit qu'elle doit se taire dans les réunions de l'église, comme ce fut aussi la pratique des synagogues.

*«Les femmes sont tenues de garder le silence dans les services publics. Peuvent se joindre en répondant Amen (v. 16), mais sinon, ne sont pas entendues. Au sujet du voile elles revendiquaient l'égalité avec les hommes en rejetant cette marque de soumission dans l'église, et apparemment elles avaient voulu prêcher ou du moins, avaient posé des questions au cours du service.»*¹²

*«Notre verset, il devrait maintenant être clair, contient une interdiction absolue de la parole aux femmes lors des services.»*¹³

Encore une fois la majorité des commentateurs soutiennent ce point de vue. Le texte est difficile à expliquer différemment. Il interdit même de poser des questions, ce qui n'est guère de prendre un rôle d'autorité.¹⁴

1Corinthiens 11:2-16

Ce passage est assez long alors il ne sera pas cité dans son intégralité. Tout d'abord, Paul donne les différents rangs ascendants d'autorité: femme, homme, Christ et Dieu (v. 3). Il s'agit simplement d'une question d'ordre et de rang et n'implique pas l'infériorité de la personne ou de la capacité. Christ est Dieu tout comme le Père (Col. 2:9). La femme est tout aussi humaine, aussi précieuse que l'homme. La question est simplement celle de l'ordre dans la société.

Les femmes de Corinthe qui ont accepté Christ se sentaient tellement émancipées qu'elles ont même abandonné les convenances sociales. Chez les Grecs de l'époque, le port d'un couvre-chef était un signe de modestie. Et il était certainement coutumier pour les femmes sémitiques de porter le voile.

«Du temps du NT, toutefois, parmi les Grecs et les Romains, les femmes de bonne réputation portait un voile en public. (Plutarque Quaest, Rom. XIV) Et de se présenter sans était un acte de bravade (Ou pire)»¹⁵

Cela était probablement un pli du manteau supérieur de son vêtement.¹⁶ C'était certainement un couvre-chef tel qu'accepté d'usage pour une femme modeste et morale de l'époque. D'agir dans un esprit effronté, rebelle faisant fi de toute restrainte et convenance social était de déshonorer son mari (v. 5). C'était défier et affirmer son indépendance. Paul met en garde contre cela. Une femme en public - et cela inclus les réunions d'église- devait porter un voile. C'était certainement plus que ses cheveux. On pouvait ne pas le porter sans se couper les cheveux (v. 6).

Si une femme refusait de se conformer aux convenances, elle pouvait tout aussi bien se couper les cheveux et être complètement sans sentiment de honte. Apparemment, on faisait garder les cheveux courts aux prostituées, ce qui était une marque de celle qui avait rejeté toute honte et retenue.¹⁷

Les anges sont également vus comme observant le comportement des femmes (v. 10). Ils ont observé la femme prendre autorité et tomber au commencement (Genèse 3). Maintenant, ils observent les femmes chrétiennes prendre une place de soumission volontaire. Le voile est considéré comme le symbole extérieur de cette soumission.

Paul conclut la section en affirmant que si un homme est contentieux et refuse d'accepter cet enseignement, il va à l'encontre de la coutume des églises de Dieu (v. 16). Ce n'est pas seulement un jugement arbitraire de Paul. La pratique de toutes les Eglises est uniforme dans ce domaine. Et avec cela, il conclut son enseignement sur le voile.

Un problème surgit du fait que dans 1Timothée 2 et 1Corinthiens 14, le silence est prescrit à la femme dans la réunion d'église, mais ici il semble permettre à certaines occasions, qu'elle prie ou prophétise. *«Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef ...»* (1Cor. 11:5). Paul renverse-t-il complètement sa position dans le chapitre 14? Mais si on accepte l'inspiration des Écritures ou même la logique aiguisé de Paul, on peut difficilement envisager ce point de vue.

Il existe plusieurs positions possibles. Celle qui a été avancée par GH Lang et reprise par Leroy Birney insiste en disant que l'interdiction concernant la parole se réfère uniquement à l'enseignement et non à la prière et la prophétie.¹⁸ Mais l'interdiction de 1Cor. 14:34 est si absolue que les commentateurs ont du mal à accepter cette position.

Dans le chapitre 14, Paul vient de donner des instructions sur la prophétie et ordonne aux femmes de garder le silence. Logiquement, on peut déduire qu'il devait inclure la prophétie. Et si la prophétie est interdite, alors l'argument de la prière et de la prophétie dans l'église est détruit. Il doit y avoir une meilleure solution pour réconcilier ces deux passages.

Alford donne une suggestion intéressante, citant De Wette:
«Les femmes outrepassaient les limites de leur sexe, en s'avancant pour prier et prophétiser dans l'église assemblée sans avoir la tête couverte. Ces deux choses, les apôtres désapprouvent - Autant le fait de s'avancer pour prier et prophétiser, que le fait d'enlever leur voile : ici cependant, il blâme la seconde pratique, mais réserve ses commentaires sur la première pour plus tard au XIV. 34. »¹⁹

Cet argument est très attirant du fait qu'il concilie les deux passages. Pour beaucoup, c'est la meilleure solution au problème.

Un autre point de vue qui a été tenu par un certain nombre de commentateurs, c'est que 1 Cor.11 se réfère non à une rencontre d'église, mais à d'autres occasions publiques. Les femmes de l'Ancien Testament n'agissaient pas comme prêtres et ne prenaient jamais part audiblement dans la synagogue. Mais certaines ont agi comme prophétesses en d'autres circonstances. Il n'y a aucune raison pour laquelle les femmes n'auraient pu fonctionner de la même manière à l'époque de l'église primitive.

«Ce qui nous amène à la conclusion que Paul dans le chapitre 11 parle de prier et de prophétiser (concernant les femmes) en public plutôt que dans les réunions de la congrégation. Cette interprétation a en sa faveur qu'elle évite un conflit avec le langage absolu de 14: 34, cela expliquerait pourquoi Paul dans ce chapitre fonde son argument sur l'ordre divin de la création, du fait qu'il souligne qu'une femme chrétienne partage les bénédictions de Christ (v. 11), mais ne touche pas les conditions dans l'assemblée. »²⁰

Certains commentateurs ont soutenu que Paul n'a que le culte au foyer en vue ici .²¹ Mais cela semble être un argument faible du fait que Paul semble avoir à l'esprit l'habillement approprié pour une occasion publique, et non pour l'intimité et la vie privée à la maison. Certes, les femmes grecques ne portaient pas toujours un couvre-chef dans leur foyer. Ainsi, nous pouvons conclure qu'il a probablement à l'esprit l'habillement en public.

Mais, certains diront que d'insister sur le silence des femmes dans les réunions n'est-il pas de nier leur prêtrise? N'ont-elles pas le droit d'agir en tant que prêtres?

Le travail du prêtre comprenait celui de la réconciliation, l'adoration, l'intercession et l'enseignement. Le prêtre était considéré comme étant un gardien de la Torah (la loi) et il était responsable d'instruire le peuple de la Torah. (Lévitique 10:11). Lorsqu'il y avait ignorance de la Parole de Dieu, la prêtrise était blâmée (Osée 4:16, Jér 5:31). Si la femme n'est pas permise d'enseigner aux hommes, son sacerdoce est restreint. Et nous croyons que les Ecritures en fait restreignent la fonction de prêtre de la femme au niveau public dans les réunions de l'église. Le Seigneur n'aurait-t-il pas le droit de disposer de l'ordre des réunions de ses églises?

CONCLUSION

Il y a cent ans ce sujet n'était pas vraiment un problème. Aujourd'hui, toute la structure sociale est différente et beaucoup trouvent répugnante cette doctrine. Elle semble nier la personnalité de la femme, de faire d'elle une non-personne. N'a-t-elle pas un esprit, une volonté, une âme? Ne devrait-elle pas être permise de s'exprimer?

Sur un vol de Denver à Chicago, j'ai donné à une fille d'âge universitaire un dépliant et ouvert une conversation au sujet de Christ. Elle était intelligente et franche dans ses points de vue. Avant d'aller très loin dans la conversation, elle exprima son dégoût pour le Nouveau Testament : «Je ne peux pas supporter Paul», dit-elle. «Il était un mâle chauviniste.» A cause de cela, elle rejetait le christianisme. Cela allait directement à l'encontre de sa culture. Elle était libérée!

Même si nous permettons aux femmes de prier, mais que nous l'interdisons d'enseigner cela ne satisferait guère la femme libérée d'aujourd'hui. Pourquoi une femme ne peut-elle pas enseigner aux hommes si elle en est capable et qu'elle connaît la Parole? Les femmes n'occupent-elles pas des fonctions publiques et n'entrent-elles pas dans différentes professions aujourd'hui? Ne sont-elles pas tout aussi intelligentes et capables que les hommes? Pourquoi cette discrimination? De notre point de vue culturel, cela semble injuste. Et donc, nous accusons Dieu.

Fondamentalement, nous devons arriver au point où nous acceptons la Parole de Dieu comme notre moule (Rom. 6:17) et non la culture du monde (Rom. 12:2). Cela doit plaire au Père d'une façon particulière de voir son enfant rompre avec la culture du monde qui le presse pour se soumettre à la Parole. Il s'agit d'une démarche de foi et de confiance profonde.

Et il y a des valeurs pratiques qui découlent de l'obéissance dans ce domaine. Les Écritures mettent un fort accent sur les différences entre les sexes et leurs rôles. L'homme doit être le chef et le pourvoyeur, la femme celle qui suit et aide au foyer (Genèse 3:16-18; Tite 2:4, 5). L'un des problèmes de la société moderne est la réticence à accepter et de se réjouir des différences entre les rôles de l'homme et de la femme.

De suivre l'enseignement au sujet du silence des femmes dans l'église va pousser les hommes au leadership. Les hommes n'aiment pas faire concurrence aux femmes dans la prière et la discussion. Souvent, les femmes agressives vont dominer les réunions d'église et les hommes ont tendance à se retirer dans le silence. En outre, ils peuvent rationaliser qu'ils gagnent leurs vies et qu'ils n'ont pas le temps d'étudier la Parole ou de prier. Et ainsi les femmes deviennent souvent les chefs spirituels d'une congrégation.

Une assemblée chrétienne devrait encourager les femmes à être actives spirituellement. Les visites à domicile sont toujours nécessaires. Des classes d'enfants peuvent être tenues durant la semaine. Des réunions de prière de femmes peuvent être une source de force spirituelle. Et il peut y avoir des réunions de prière ou d'études plus petites disposées de manière à ce que les deux sexes puissent se sentir libres de prier et de discuter de la Parole. Une sage direction n'étouffera pas l'intérêt spirituel, mais l'encouragera.

L'obéissance dans ce domaine accentue également l'unité de la maison. Lors de la Pâque, l'homme de la maison agissait pour toute la famille en tuant l'agneau et en enduisait le sang sur les poteaux et linteaux. Il représentait toute la famille et ainsi elle participait avec lui dans le sacrifice. Mari et femme étaient considérés comme une seule chair, un seul organisme.

Peut-être que dans notre culture occidentale, nous avons trop insisté sur l'individualité de l'homme. Dans l'esprit hébreu il y avait une unité de vie dans la nation et l'unité dans le foyer. La femme se sentait épanouie en son mari. Il sacrifiait pour eux deux, il parlait pour eux deux. Lui, pour sa part, se sentait dépendant et complété par elle. Ils étaient une seule chair.

Si nous pouvons apprécier cette unité de mari et femme, le silence de la femme va moins nous troubler. L'homme, lorsqu'il se lève pour prier ou enseigner parle comme la tête de ce corps unique. Sa femme peut être épanouie et prie par son entremise. Ainsi, dans les rassemblements de l'église, l'unité de la famille est soulignée. Et c'est une vérité qui doit être annoncée aujourd'hui. Trop de gens considèrent le mariage comme un partenariat commode qui peut être dissous à volonté.

Dans ce domaine comme dans tous les domaines de la vie chrétienne, nous devons agir par la foi. Si besoin est, nous allons aller à l'encontre de notre culture parce que nous croyons que les voies de Dieu sont les meilleures. Croyons-nous vraiment qu'il nous a ordonné ces choses «*pour notre bien, toujours*» (Dent. 6:24)? Le Seigneur a dit: «*Voici sur qui je porterai mes regards: Sur celui qui souffre et qui a l'esprit abattu, sur celui qui craint ma parole*» (Esaïe 66:2),

RÉFÉRENCES

1. Gerhard Kittel, Theological Dictionary of the New Testament, I, p. 786.
2. Ibid.
3. James Orr, The International Standard Bible Encyclopedia, V, p. 2938.
4. Kittel, op. cit., p. 787.
5. Alfred Edersheim, The Life and Times of Jesus the Messiah, I, p. 431.
6. R.C.H. Lenski, Colossians - Philemon, p. 554.
7. C. J. Ellicott, Vol. VIII, p. 187.
8. Walter Bauer, A Greek English Lexicon, p. 350.
9. D. Guthrie and J. A. Motyer, The New Bible Commentary Revised, p. 1171.
10. Cf. Bauer, op. cit., p. 757.
11. W. F. Moulton and A. S. Geden, A Concordance to the Greek Testament, p. 892.
12. Archibald Robertson and Alfred Plummer, The First Epistle of St. Paul to the Corinthians, p. 324.
13. F. W. Grosheide, Commentary on the First Epistle to the Corinthians, p. 342.
14. C. J. Ellicott, Vol. VII, p. 344.
15. I.S.B.E., V, p. 3047.
16. Leroy Birney, The Role of Women in the New Testament Church, p. 10.
17. Grosheide, 22, cit., p. 254.
18. Birney, op. cit., p. 15. G. H. Lang, The Churches of God, p. 125.
19. Henry Alford, The Greek Testament, Vol. II, p. 564.
20. Grosheide, op. cit., p. 252. (Cf. Stanley, Meyer, Robertson and Plummer, J. B. Watson, Grant, Ellicott, Matthew Henry and Lenski).
21. *i b i d .*